

Revue québécoise de droit international
Quebec Journal of International Law
Revista quebequense de derecho internacional



ALISSA R. ACKERMAN ET RICH FURMAN, *SEX CRIMES: TRANSNATIONAL PROBLEMS AND GLOBAL PERSPECTIVES*, NEW YORK, COLUMBIA UNIVERSITY PRESS, 2015

Maxime Martel

Volume 28, numéro 2, 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1067725ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1067725ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de droit international

ISSN

0828-9999 (imprimé)

2561-6994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Martel, M. (2015). Compte rendu de [ALISSA R. ACKERMAN ET RICH FURMAN, *SEX CRIMES: TRANSNATIONAL PROBLEMS AND GLOBAL PERSPECTIVES*, NEW YORK, COLUMBIA UNIVERSITY PRESS, 2015]. *Revue québécoise de droit international / Quebec Journal of International Law / Revista quebequense de derecho internacional*, 28(2), 229–233. <https://doi.org/10.7202/1067725ar>

ALISSA R. ACKERMAN ET RICH FURMAN, *SEX CRIMES: TRANSNATIONAL PROBLEMS AND GLOBAL PERSPECTIVES*, NEW YORK, COLUMBIA UNIVERSITY PRESS, 2015

*Maxime Martel**

Que ce soit dans le cadre des conflits armés ou en temps de paix, des crimes sexuels sont systématiquement commis à l'égard des populations civiles. Une illustration récente du phénomène survient avec la dégradation des conflits en Syrie et en Irak, où les civils assiégés par des groupes armés sont particulièrement victimes d'agressions sexuelles. Depuis l'émergence du groupe État Islamique en Irak et au Levant, le commerce d'esclaves sexuels enrôle de force des femmes et filles des populations occupées (chrétiens, kurdes et plus particulièrement les yézidis). Ce « génocide culturel » ou « ethnocide »¹ n'est pas sans rappeler la caractérisation du viol entendu comme une arme de guerre par la doctrine² afin de briser les populations civiles. Les membres des forces armées régulières ou non sont à l'origine de nombreux viols dans le cadre de conflits armés. Que ce soit durant la Seconde Guerre mondiale ou même les conflits qui ont touché les Balkans³ et l'Afrique⁴ à partir des années 1990, il agréé d'étudier l'impact du viol dans le cadre de ces conflits.

À travers leur ouvrage collectif intitulé *Sex Crimes : Transnational Problems and Global Perspectives*, les professeurs Alissa R. Ackerman, professeure adjointe de droit pénal à l'Université de Washington à Tacoma, et Rich Furman, professeur de sociologie à l'Université de Washington à Tacoma, explorent la multitude des problématiques en matière de crimes sexuels lesquels représentent un problème social significatif dans le monde entier. Docteure en philosophie, la professeure Ackerman est forte d'une expérience importante sur la prise en charge des personnes condamnées pour avoir commis des crimes sexuels. Quant au professeur Furman, il est lui aussi docteur en philosophie et s'intéresse tout particulièrement aux questions sociales dans le cadre du travail. Il est également affilié au programme d'étude sur l'ethnie, le genre et le travail au sein de l'Université de Washington à Tacoma. Face au dilemme transnational que représentent les crimes sexuels, les auteurs relèvent la manière dont le droit, autant national qu'international, et la politique tendent d'y répondre. Eu égard aux informations dont ils disposent, ils cherchent donc à trouver, tout du moins, à donner des pistes de réflexion en vue de répondre à ce type de

* Candidat au doctorat en droit international à la Faculté de science politique et de droit de l'Université du Québec à Montréal.

¹ Robert Jaulin, *La paix blanche. Introduction à l'ethnocide*, Paris, Éditions du Seuil, 1970.

² Karima Guenivet, *Violences sexuelles la nouvelle arme de guerre*, Paris, Michalon, 2001; Vanessa Fargnoli, *Viol(s) comme arme de guerre*, Paris, L'Harmattan, 2012.

³ Véronique Nahoum-Grappe, *Crimes de souillure et crimes de guerre (ex-Yougoslavie, 1991-1995)*, (2003) 26 *Ateliers d'Anthropologie* 1245.

⁴ Gaëlle Breton-Le Goff, *Analyse de l'évolution des poursuites de violence sexuelle dans les actes d'accusation du Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) de novembre 1995 à novembre 2002*, Montréal, Groupe de travail de McGill sur la justice internationale, 2002; Roland Pourtier, *Le Kivu dans la guerre : acteurs et enjeux*, (2009) *EchoGéo* 1963.

crimes. Pour ce faire, ils se sont entourés de 19 intervenants issus de domaines universitaires variés tels que la criminologie, le droit pénal, la psychologie, la sociologie et les sciences politiques.

Même si cette étude semble emprunter aux visions positivistes, réalistes, et, dans certains aspects, féministes⁵, l'absence d'une ligne directrice claire dans l'étude, avec cette multitude d'auteurs, rend difficile un positionnement doctrinal cohérent. Il convient même de se demander si cela n'est pas volontaire de la part des auteurs afin d'ouvrir le débat le plus largement possible. La volonté affichée de ce « melting-pot » de participants à cette production est : « By comparing and contrasting both their knowledge and biases with new « data », readers will be helped to think creatively, reflectively, and we hope, progressively »⁶. Il s'agira donc pour les auteurs d'offrir une analyse pluridisciplinaire de la question des crimes sexuels. Loin de vouloir véritablement apporter une analyse de plus sur le sujet des crimes sexuels, ceux-ci, par une variété importante d'exemples, dressent un constat de la situation à un instant T. À chaque fin de chapitre, le lecteur est soumis à une série de questions de réflexion. De cette manière, le matériel produit par l'auteur sert de base intellectuelle aux lecteurs pour débattre et se forger une réflexion propre des problématiques soulevées dans le chapitre.

Le découpage de la monographie s'articule autour de trois parties divisées en 19 chapitres. La première partie, au titre évocateur de « Foundational Chapters », regroupe 4 chapitres dont l'intérêt est de permettre une mise en abîme de la question des crimes sexuels. Les auteurs apportent une explication de la manière dont les contenus à caractère sexuel et les crimes sexuels sont passés de l'état de local, national, à celui de transnational. Pour ce faire, vont être évoqués les cas de la pornographie et de l'obscénité, de la confrontation des enfants à la violence et à sa banalisation dans la société américaine à travers l'analyse de Jay. S. Albanese (chapitre I).

Une définition de crime sexuel est apportée par Lisa L. Sample et Rita Augustyn, dans le chapitre II, par un examen spécifique de la question du viol et de la manière dont le viol est appréhendé au regard du droit de plusieurs pays. Sur la base de ces différents points de vue, elles font le constat de la difficulté, voire de l'impossibilité de la survenance d'une définition transnationale du viol. Une des difficultés évoquées est la distinction entre les États dotés de lois concernant le viol mais non dotés d'un droit spécifique au cas des agresseurs sexuels comme l'Afghanistan, l'Inde ou encore la Nouvelle-Zélande et ceux dotés d'une règle spécifique aux personnes auteurs d'agressions sexuelles comme l'Australie, le Canada ou le Japon. Cela fausse l'analyse statistique dans le sens où la première catégorie d'États ne distingue pas les auteurs d'agressions sexuelles des autres types de délinquants.

⁵ Alissa R Ackerman et Rich Furman, dir. *Sex Crimes: Transnational and Global Perspectives*, New York, Columbia University Press, 2015 à la p 64 [Ackerman et Furman, *Sex Crimes*].

⁶ *Ibid* à la p 5.

Dans le troisième chapitre, les auteurs développent une étude sociologique en s'intéressant à la question des masculinités et aux raisons qui peuvent expliquer le comportement criminel de certains hommes à l'égard des femmes. Par une méthode déductive, les auteurs prônent une théorie critique féministe sur la relation entre les violences sexuelles et le genre. Statistiquement, les auteurs de violences sexuelles sont majoritairement des hommes. Il s'agirait donc de trouver une solution à la criminalité sexuelle masculine par la prévention et le traitement pour éviter les récidives.

Enfin, le chapitre IV s'intéresse plus particulièrement à la question de la souffrance liée aux violences conjugales. Partant des travaux de l'Organisation mondiale de la santé, Elicka S. Peterson-Sparks tire les conséquences de ces violences qui seront aussi bien physiques que psychologiques. Au-delà des sévices corporels qu'elles infligent, les violences conjugales provoquent des traumatismes ayant des conséquences à long terme sur la psychologie de l'individu. En outre, la protection des femmes contre les violences sexuelles conjugales devrait se faire de la même manière que si les violences provenaient d'un étranger. Le conjoint doit être traité de la même manière qu'un inconnu. Les auteurs présentent des solutions novatrices afin de lutter contre ces violences et de limiter la récidive. Par exemple, un programme israélien fondé en 1997 encourage les hommes à développer une plus grande maîtrise de soi.

Dans la deuxième partie, « Sex Trafficking in a Transnational World », la question de la prostitution et la problématique du trafic d'êtres humains sont analysées. Mary Hiquan Zhou (chapitre V) explore l'ampleur du trafic d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle. Sans appuyer ses affirmations de chiffres précis, l'auteure estime que le nombre de personnes victimes de ce commerce a augmenté de manière significative ces vingt dernières années. La prostitution serait devenue l'esclavage des temps modernes. Zhou fait état de la carence de données quantitatives permettant d'observer l'évolution du trafic humain. Au même titre que les trafics fonctionnant de manière informelle, ce trafic fait état de zones grises difficilement quantifiables en l'absence de comptabilité existante. De plus, elle critique la mise en place de politiques qui finissent par stigmatiser les personnes victimes du trafic humain au lieu de les protéger. Ce type de trafic est entaché de mythes aux conséquences néfastes pour les victimes. L'auteure prend en compte une variété importante de travaux sur la question pour offrir un portrait général et global du trafic du sexe. Ainsi, Mary Hiquan Zhou conclut que « facing various challenges brought by globalization, rather than panicking and repeating past mistakes, we may take a better look at empirical evidence and investigate the real needs of those who are involved so as to respond with effectiveness and efficiency »⁷.

Dans le chapitre VI, le travail de Charles Anthony Smith et Cynthia Florentino se concentre sur les efforts des ONG qui ont conduit à la création du *Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes*,

⁷ Ackerman et Furman, *Sex Crimes*, *supra* note 5 à la p 93.

en particulier des femmes et des enfants et à l'adhésion des États à ce protocole. L'énorme lobbying des ONG a permis l'émergence d'une volonté de lutte contre le trafic d'êtres humains à l'échelle internationale formalisée par le Protocole. Malgré l'adoption du Protocole, ce domaine demeure très fragile et les ONG continuent leur travail de sensibilisation et leur lutte contre l'impunité.

Pour conclure cette partie, le chapitre VII se veut beaucoup plus engagé. Les auteurs insistent sur la nécessité de dépénaliser la prostitution. Cathy Nguyen, Rich Furman et Alissa R. Ackerman concluent qu'il convient de marquer une distinction entre la prostitution consentie et le trafic humain à des fins sexuelles. Pour elles, la dépénalisation conduirait à une déstigmatisation des travailleurs/travailleuses du sexe « consentantes ».

La troisième partie intitulée « Examples and Contexts of Transnational Sex Crimes » offre au lecteur un véritable catalogue de crimes sexuels. Par une série d'exemples, les auteurs couvrent successivement les différents domaines non évoqués précédemment, à savoir les violences sexuelles à l'égard des prisonniers politiques au Pérou et au Salvador (chapitre VIII), les violences sexuelles dans le cadre de situation de conflit et de post-conflit en Afrique (chapitre IX), les difficultés des ONG au Cambodge à faire valoir les droits humains par la mise en place d'une justice alternative (« Somroh somrueal ») sujette à l'absence d'indépendance vis-à-vis des donneurs de fonds (chapitre X), les violences sexuelles institutionnalisées comme c'est le cas dans l'Église catholique (chapitres XI et XII), la question des personnes transgenres en tant qu'auteurs ou victimes de crimes sexuels (chapitre XIII) et, enfin, les abus sexuels sur les animaux (chapitre XIV). Pour appuyer leurs propos, certains auteurs n'hésitent pas à utiliser des tableaux et des graphiques donnant un caractère plus représentatif des informations délivrées dans les textes.

Les lecteurs trouveront dans cet ouvrage un catalogue des crimes sexuels de notre époque. Au regard de la complexité du sujet, l'analyse est courte (239 pages). Sur la forme, un plan en deux parties aurait semble-t-il suffi, permettant de regrouper les thématiques avec une partie plus explicative regroupant la partie sur les « Foundational Chapters » (Partie 1) et celle sur « Sex Trafficking in a Transnational World » (Partie 2). Le caractère succinct de la partie 2, réel « poumon » du sujet, est regrettable en ce qu'elle ne compte qu'à peine une cinquantaine de pages. La troisième partie est confuse et se cantonne à lancer une série d'exemples au détriment, parfois, du caractère transnational du sujet de l'ouvrage, excepté au chapitre XII (« Child Sexual Abuse in the Catholic Church »). Celle-ci donne l'impression d'un catalogue d'exemples ayant pour seul intérêt d'être descriptif. La troisième partie représente la moitié du livre, et il n'aurait pas été nécessaire de donner autant d'importance à ces exemples. L'ouvrage s'en trouve déséquilibré. L'intérêt didactique de l'ouvrage pour le lecteur perd sa force en raison de la trop grande diversité d'informations traitées. De fait, le lecteur risque d'être noyé par le flot d'informations qui lui sont présentées. Le style de certains chapitres se rapproche d'une enquête journalistique au détriment d'un important travail scientifique.

Malgré ces quelques critiques sur la forme, il convient tout de même de relever la pertinence d'une analyse multidisciplinaire et extrêmement large d'un sujet aussi intéressant et poignant que les crimes sexuels. Les domaines étudiés sont très bien documentés, en atteste la bibliographie fournie qui conclut chacun des chapitres. De plus, la pédagogie de l'ouvrage est parfois rehaussée de schémas accompagnant les données chiffrées. Aussi documentée soit-elle, des lacunes persistent quant aux sources d'informations nécessaires à l'analyse. Comment documenter avec précision l'évolution des crimes sexuels, sachant que le trafic d'êtres humains est difficilement quantifiable ? Malgré ces difficultés, il convient de saluer le travail effectué et l'effort de concision des participants à ce livre. L'ouvrage servira de socle à une réflexion plus développée parmi les internationalistes, les politologues et les sociologues.